

TOURISME LANAUDIÈRE

3568, rue Church

Rawdon, Québec

Procès-verbal de la quarante-quatrième assemblée générale annuelle de Tourisme Lanaudière,
tenue le 17 mai 2022, en visioconférence Teams.

PRÉSENCE (41 invités)

1. Alarie, Marie-Andrée	MRC Matawinie
2. Beauregard, Michel	Récrétourisme Repentigny
3. Beauséjour, Luc	Ville de Joliette
4. Bélisle, Jean-François	Musée d'art de Joliette
5. Bellehumeur, Alain	Musée Gilles-Villeneuve
6. Biron, Xavier	Location Haute-Matawinie
7. Boutin, Peter	Kinadapt
8. Bouwmeester, Francis	Auberge du Lac Taureau
9. Charbonneau, Serge	Jardin Moore
10. Caron, Audrey	Agence Tic-Tac, mandataire
11. Chartrand, Guy	Firmes comptables Boisvert & Chartrand
12. Corbeil, Linda	Chalets Lanaudière
13. Coulombe, Marie-Christine	Auberge du Lac Priscault
14. Coutu, Pascale	La Courgerie
15. Demers, Marie-Josée	CDBL
16. Desrochers, Bruno	Municipalité de Rawdon
17. Dubois, Joanne	SDCJ
18. Fortin, Manon	Ville de Repentigny
19. Fréchette, Annabelle	Chambre de commerce Brandon
20. Gadoury, Linda	Parc des chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles
21. Gagné, Benoit	Maison Louis-Cyr
22. Gagnon, Sylvie	Services touristiques Sylvie Gagnon
23. Gaudet, Catherine	SODAM
24. Gauthier, Marie-Ève	Arbraska
25. Gendron, Corinne	MRC Les Moulins
26. Lapierre, Mélissa	MRC D'Autray
27. Lapointe, David	Soc. Parcs Régionaux de la Matawinie (SDPRM)
28. Laquerre, Simon	Lieu historique Sir-Wilfrid-Laurier
29. Lebel, Patricia	Ville de Mascouche
30. Martin, Louise	SODECT
31. Massé, Patrick	MRC Montcalm
32. Morand, Philippe	Havre Familial
33. Morissette, Maryse	Centre de plein air L'Étincelle
34. Neveu, Éliane	Les Fêtes gourmandes de Lanaudière
35. Parent, Caroline	Diffusion Hector-Charland
36. Perreault, Alain	Au Jardin des Noix
37. Rousseau, Catherine	Hôtel Château Joliette
38. Sauriol, Agathe	Marché Noël de L'Assomption/Tourisme Lanaudière
39. Smismans, Monique	Auberge le Cheval Bleu
40. Soucy, Patrick	L'Albatros, brasserie artisanale
41. Sun, Léa	La Montagne Coupée

Invités non-votants (9) :

1. Aubry, Sarah Élizabeth	Bureau de circonscription de Joliette
2. Deschênes Poirier, Martin	Bureau de député de Masson
3. Dudas, Adriana	Bureau de circonscription de L'Assomption
4. Francoeur, Jeanne	Municipalité d'Entrelacs
5. Latendresse, Gino	Bureau de Véronique Hivon, députée de Joliette
6. Locas, Vincent	Bureau de députée Lise Lavallée
7. Maltais, Zoé	Beside Habitat
8. Pelletier, Marylou	Arbraska
9. Philibert, Mélanie	Ministère du Tourisme

Le personnel de Tourisme Lanaudière (12) :

Asselin, Noémie	Labrie, Josianne
Bernier, Karolane	Martin, Jennifer
Brochu, Denis	Muloin-Robitaille, Marilou
Desjardins, Elaine	Olney, Nancy
Duhamel, Bernard	Saunders, Jason
Hédreux, Aurélia	Themens, Joseph

Pour un total de 62 participants en ligne.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente d'assemblée, Agathe Sauriol, souhaite la bienvenue aux participants de la quarante-quatrième assemblée générale annuelle.

2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente déclare l'assemblée ouverte à 13 h 38.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Charbonneau,

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Proposition 22-01 adoptée à l'unanimité

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 43^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MAI 2021

Il est proposé par Luc Beauséjour,

QUE le procès-verbal de la quarante-troisième assemblée générale annuelle du 26 mai 2021 soit accepté tel que présenté.

Proposition 22-02 adoptée à l'unanimité

5.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021 VÉRIFIÉS

La présidente de l'assemblée invite Guy Chartrand, de la firme Boisvert & Chartrand, à venir faire la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2021 (copie de ces états financiers est jointe au livre des minutes). Monsieur Chartrand présente le détail des états financiers, de même qu'un rapport concernant les activités financières de la Loi 76 et se dit disponible pour répondre aux questions des membres.

Il est proposé par Catherine Rousseau,

QUE les états financiers vérifiés au 31 décembre 2021 préparés par la firme comptable Boisvert & Chartrand soient adoptés tels que présentés, avec un excédent des REVENUS sur les dépenses de 1 117 083 \$, combinant l'administration générale de Tourisme Lanaudière et la taxe sur l'hébergement.

Proposition 22-03 adoptée à l'unanimité

Monsieur Chartrand quitte la rencontre.

6.0 RECOMMANDATION POUR NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER

Il est proposé par Benoit Gagné,

QUE la firme Boisvert & Chartrand soit nommée comme auditeur de Tourisme Lanaudière pour l'exercice financier 2022.

Proposition 22-04 adoptée à l'unanimité

7.0 MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les membres participants à l'assemblée générale sont informés de modifications aux règlements généraux afin de nous adapter aux modes de communications d'aujourd'hui. Voici la modification proposée pour 2022 :

Actuellement, le point 5,02, traitant des avis de convocation, stipule ceci :

- L'assemblée générale annuelle est convoquée par le conseil d'administration de la corporation **au moyen d'un avis écrit et posté à chaque membre** au moins trente (30) jours, mais pas plus de quarante-cinq (45) jours avant la tenue de ladite assemblée; (...)

Afin de pouvoir procéder à des avis de convocation par courriel, nous proposons la formulation suivante :

- L'assemblée générale annuelle est convoquée par le conseil d'administration de la corporation au moyen d'un avis écrit ou posté ou **au moyen d'un avis électronique courriel transmis au représentant délégué de chacun des membres**, au moins trente (30) jours, mais pas plus de quarante-cinq (45) jours avant la tenue de ladite assemblée; (...)

Il est proposé par Sylvie Gagnon,

QUE la modification aux règlements généraux soit adoptée telle que proposée.

Proposition 22-05 adoptée à l'unanimité

8.0 ÉLECTIONS

8.1 Nomination du président et du secrétaire d'élection

Il est proposé par Monique Smismans,

QUE Agathe Sauriol, et Karolane Bernier, secrétaire réceptionniste, soient respectivement nommées présidente et secrétaire d'élection.

Proposition 22-06 adoptée à l'unanimité

8.2 Explication de la procédure d'élection

La présidente d'élection, Agathe Sauriol, informe les membres de l'assemblée que le comité d'élection de cette année était formé de Denis Brochu, Karolane Bernier et d'elle-même.

Elle rappelle que l'avis de convocation, accompagné de la liste des postes disponibles et des bulletins de candidature, a été posté à tous les membres le 12 avril dernier, soit un mois avant l'assemblée générale, comme le stipulent nos règlements généraux.

Pour postuler, les candidats devaient être membres en règle, c'est-à-dire avoir acquitté leur cotisation dans les délais prescrits et, pour les nouveaux membres, avoir été approuvés par le conseil d'administration; les gens avaient jusqu'au 10 mai 2022, pour postuler et faire parvenir leur bulletin de mise en candidature.

Pour le conseil d'administration, les postes en élection sont les numéros pairs puisque nous sommes à une année paire et les administrateurs seront élus pour 2 ans.

Nous avons reçu, dans les délais prescrits, six (6) candidatures au conseil d'administration, pour cinq (5) postes à combler.

Nous avons également reçu, dans les délais prescrits, onze (11) candidatures à la Table d'orientation pour combler dix-sept (17) postes. Par conséquent, malgré la date limite dépassée, nous avons continué d'accepter les candidatures à la Table d'orientation pour les postes non comblés. Au final, nous avons donc un total de quinze (15) candidatures valides reçues, avant la tenue de cette assemblée. Par contre, considérant que les administrateurs ont un siège d'office à la Table d'orientation et qu'ils ne sont pas encore élus, nous ne pouvons pas, à ce stade-ci, confirmer la composition de la Table d'orientation. Nous confirmons donc qu'il n'y aura pas d'élection pour la Table d'orientation. On y revient après l'élection du conseil d'administration.

La durée des mandats à la Table d'orientation est de 2 ans, tout comme le mandat des administrateurs.

Le comité d'élection s'est assuré de l'éligibilité de toutes les candidatures.

Nous avons par la suite préparé la liste officielle des sièges du CA en élection en tenant compte du fait qu'il ne peut y avoir plus de deux (2) administrateurs provenant d'une même municipalité, ni plus de trois (3) provenant d'une même MRC, de même que la liste des postes à combler à la Table d'orientation en considérant les territoires d'appartenance des candidats.

Nous avons également préparé le vote électronique qui sera effectué dans quelques minutes.

Les postes en élection au CA sont les postes 2, 4, 6, 8, et 10.

Trois (3) administrateurs sortants ont déposé leur candidature afin de renouveler leur mandat. Deux (2) administrateurs ont choisi de ne pas renouveler leur mandat. Nous remercions donc ces deux (2) personnes pour leur contribution à notre association ;

- *Louise Martin*, qui agissait comme vice-présidente à Tourisme Lanaudière, a annoncé son départ de la Société de développement culturel de Terrebonne. Par le fait même, elle n'est plus éligible comme administratrice.
- *Maryse Morissette*, directrice du Centre plein air l'Étincelle, a choisi de laisser son poste à la relève pour mieux se concentrer sur les enjeux de son entreprise.

Avant de procéder aux élections, nous invitons nos six (6) candidats à s'exprimer brièvement pour se présenter à nous. (Voir le cahier des candidats.)

8.3 Élection des administrateurs et des membres de la Table d'orientation

Élection au conseil d'administration :

On débute les élections du conseil d'administration 2022-2023 en rappelant que tous les administrateurs élus seront d'office sur la Table d'orientation et en vérifiant si les candidats maintiennent leur candidature.

Au poste numéro 2, nous n'avons reçu qu'une seule candidature. Jean-François Bélisle est donc élu par acclamation.

Au poste numéro 4, nous avons reçu deux (2) candidatures, mais monsieur Bouwmeester se désiste pour ce poste. Il demeure en élection pour le poste numéro 10. Catherine Rousseau est donc, elle aussi, élue par acclamation.

Au poste numéro 6, nous avons reçu deux (2) candidatures, celle de Manon Fortin de la Ville de Repentigny et celle de Patricia Lebel de la Ville de Mascouche. Nous invitons donc tous les membres actifs présents à cette assemblée à voter, via un bulletin de vote électronique.

Au poste numéro 8, nous n'avons reçu qu'une seule candidature. Caroline Parent est donc nouvellement élue, par acclamation.

Après un vote pour le poste 6, Patricia Lebel est nouvellement élue.

Manon Fortin et Francis Bouwmeester restent donc en liste pour le poste 10, libre de catégories. Après avoir compilé tous les votes, Francis Bouwmeester est élu au poste numéro 10. Nous remercions donc Manon Fortin pour sa contribution au sein du CA, mais elle garde toujours un poste au sein de la Table d'orientation, soit le poste 17 pour la MRC L'Assomption.

Les candidats élus au conseil d'administration sont :

Poste 2 — Attraits et activités	Jean-François Bélisle , réélu
Poste 4 — Hébergement	Catherine Rousseau , réélue
Poste 6 — Partenaires	Patricia Lebel , nouvellement élue
Poste 8 — Services touristiques	Catherine Parent , nouvellement élue
Poste 10 — Catégorie libre	Francis Bouwmeester , nouvellement élue

En ce qui a trait au poste coopté, occupé par monsieur Michel Beauregard au cours de la dernière année, l'administrateur sera nommé par le conseil d'administration, comme prévu aux règlements généraux.

À la Table d'orientation, le nombre de candidature n'excède pas le nombre de poste disponible. Les candidats ayant postulé sont donc élus par acclamation.

- **Postes 12 et 13 pour la MRC D'Autray**
 - Alain Bellehumeur
 - Annabelle Fréchette
- **Postes 14 et 15 pour la MRC des Moulins**
 - Corinne Gendron
 - Karine St-Gelais
- **Postes 16 et 17 pour la MRC L'Assomption**
 - Michel Beauregard (si pas réélu au CA spécial après l'AGA)
 - Manon Fortin
- **Postes 18 et 19 pour la MRC de Joliette**
 - Joanne Dubois
 - Luc Beauséjour
- **Postes 20, 21 et 22 pour la MRC Matawinie**
 - Benoit Gagné
 - Joanna Barnowski
 - David Lapointe
- **Postes 23 et 24 pour la MRC Montcalm**
 - Steve Maillette
 - Éliane Neveu
- **Poste 25 pour Manawan**
 - Nous n'avons pas reçu de candidature officielle, mais il nous apparaît clair que Patrick Moar de Tourisme Manawan continuera à occuper ce poste.

- **Postes 26, 27 et 28, libres de territoire**
 - o Nous avons reçu la candidature de Patrick Massé, préfet de la MRC Montcalm.
 - o Les autres postes sont toujours vacants pour le moment.

9.0 RAPPORT DES ACTIVITÉS 2021

Agathe Sauriol, Denis Brochu, Elaine Desjardins, Jason Saunders et Marilou Muloin-Robitaille présentent le rapport des activités 2021 (copie est jointe au livre des minutes).

On invite également des membres de l'équipe à intervenir brièvement dans leur champ d'expertise respectif et présenter un résumé des dossiers qui les ont majoritairement occupés au cours de l'année 2021.

10.0 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION ET BUDGET 2022

Denis Brochu, avec l'aide d'Elaine Desjardins et de Jason Saunders, présente aux participants le plan d'action et le budget 2022 de Tourisme Lanaudière.

11.0 RÉSOLUTION DE RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Luc Beauséjour,

QUE les actes des administrateurs membres du conseil d'administration de l'année 2021 soient ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Proposition 22-07 adoptée à l'unanimité

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monique Smismans,

QUE l'assemblée soit levée à 15 h 45.

Proposition 22-08 adoptée à l'unanimité

KB VRAIE COPIE CONFORME

APPROUVÉ PAR _____

ET

PAR _____